Marie Moret à V. Meunier, 14 novembre 1888

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 42 (6)
Collation2 p. (342r, 343r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à V. Meunier, 14 novembre 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52891

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction14 novembre 1888
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireMeunier, V.
Lieu de destination14, rue de la Forêt, Fougères (Ille-et-Vilaine)

Description

RésuméEn réponse à sa lettre lui adresse les *Études sociales* et les statuts de l'association. Lui explique qu'il ne pourra pas modeler sa société comme le Familistère car cela nécessite de multiples opérations. Lui indique où il peut se

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52891?context=pdf

renseigner.
SupportEn haut de la lettre est mentionné "Vve" pour veuve.

Mots-clés

Familistère, Socialisme utopique
Personnes citées

- Burdeau, Auguste (1851-1894)
- Dequenne, François (1833-1915)
- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
- Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail

Œuvres citées

- Godin (Jean-Baptiste André), *Études sociales n° 1 : Le Familistère*, Guise, Imprimerie Baré, 1884.
- *Le Globe*, Paris, 1837-1845.

Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52891?context=pdf

342

Familistère Guise
14 Novembre 1888

Monsieur Meunier,

L'Administrateur-Gérant actuel de la Société du Familistère (ancienne maison Godin et cie) M. Dequenne me remet — en ma qualité de veuve de M. Godin le fondateur de l'association du Familistère, — votre lettre du 11 cl

En réponse à cette lettre, j'ai l'honneur de vous envoyer par ce courrier une étude sociale le Familistère et le volume des Statuts de notre association, vous priant de les recevoir à titre gratuit et comme marque de ma sympathie pour vos bonnes intentions.

Mais je ne crois pas que vous puissiez modeler votre société d'après la nôtre, du moins pour l'instant.

L'association du Familistère embrasse, comme vous le verrez, de multiples opérations. Elle a été fondée de toutes pièces et dans des conditions exceptionnelles par mon mari.

Vous avez, au contraire à rassembler tous les éléments de la vôtre. Je crois qu'il vous faudrait avant tout consulter les lois sur les sociétés coopératives. Quant à moi je ne puis vous fournir de renseignements sur ces lois.

Mais je sais que dans

343

le journal Le Globe édité
par M. A. Burdeau
12 rue Grange Batelière, Paris,
on publie sous le titre
Manuel de la coopération
des articles dans lesquels
on étudie les lois concer-
nant les sociétés ouvrières.
Peut-être M. Burdeau
pourrait-il vous donner
les renseignements dont
vous avez besoin ?

Voilà tout ce que je
puis vous dire.
Veuillez agréer,
Monsieur, l'assurance
de ma considération
distinguée

Marie Godin

Fichie